

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE ASSAINISSEMENT
N°22-03**

Séance du 18 février 2022

L'an deux mil vingt deux, le dix-huit Février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BONIN Gérard, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. CHASSAGNE Jean-François, Mme CHAUVET Anne-Marie, Mme DEGIRAL Laurence, M. DESBOUIS Serge, M. GILLES Xavier, Mme LEBRE Amélia, M. MAIRE Pierre, M. MONNET Jérôme, M. PEJOU Florent, M. VIGNE Olivier

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

M. DEVILLARD Claude

Date de la convocation
11 février 2022

Etai(en)t excusé(s) :

M. DELIGEARD Arnaud, Mme PELLETIER Emeline

Date d'affichage
11 février 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. CHASSAGNE Jean-François

01 mars 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

et publication du

01 mars 2022

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Mr DELIGEARD Arnaud, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, le conseil municipal

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	3 634,52
	- un excédent reporté de :	9 700,07
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	13 334,59
	- un excédent d'investissement de :	37 935,42
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	37 935,42
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	13 334,59
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	13 334,59
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	37 935,42

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à TRETEAU

Mr le Maire DELIGEARD Arnaud

